La Garance Voyageuse
Faire connaître, étudier et protéger le monde végétal





Stage d'initiation à l'aquarelle botanique de terrain

Du 29 au 31 mai 2024, La Garance voyageuse organise pour ses adhérents un stage d'initiation à l'aquarelle botanique de terrain (3 jours = 21 h) à L'École Buissonnière, 04110 Montjustin

Formateur : Serge MÜLLER, auteur, illustrateur et botaniste écologue
Renseignements : muller.garance@gmail.com

Pré-requis : aucun

Objectifs pédagogiques

- découvrir les techniques de base de l'aquarelle naturaliste
- pratiquer ces techniques au moyen d'exercices simples
- apprendre à appliquer ces techniques sur le terrain.

Nombre de participants : 5 minimum ; 12 maximum
(**5** places sont réservées, à tarif réduit, pour des personnes locales – rayon de 10 km)

Les participants doivent être à jour de la cotisation 2024 à l'association La Garance voyageuse

Tarif plein = **210 €** // ou **tarif réduit** (étudiant, locaux) = **120 €** (sur justificatif)
[fiche d'inscription au verso]

Programme (susceptible d'être modifié en fonction des conditions météorologiques, du niveau ou des envies des participants)

Jour 1 (9h-12h30 et 13h30-17h)
- présentation du matériel
- les techniques du lavis : à-plats et dégradés ; travail sur mouillé

Jour 2 (9h-12h30 et 13h30-17h)
- la théorie des couleurs : applications à l'aquarelle
- feuillages et ombrages

Jour 3 (9h-12h30 et 13h30-17h)
- les principaux mélanges de couleurs
- réalisation d'une planche botanique de terrain



Moyens pédagogiques

La formation se déroule entièrement en présentiel et une partie des séances est prévue pour être réalisée en extérieur afin de travailler sur des sujets réels. En cas de météo défavorable, il sera néanmoins possible de travailler en salle.
Le stage est constitué autour d'une alternance entre différentes approches (apports théoriques, observations et travail pratique), agrémentées d'un soupçon de botanique.
Les participants apporteront une partie du matériel (noté obligatoire ci-dessous), mais du matériel sera disponible pour être prêté durant le stage (noté facultatif ci-dessous).

Matériel obligatoire

Papier aquarelle (format A4 ou proche, grain fin, 300 g/m², bloc de 20 feuilles minimum, de préférence collées sur 4 côtés)
Papier dessin brouillon (> 120 g/m²)
Bloc papier pour prise de notes
Mouchoirs en papier
Verre et gourde d'eau
Crayon HB, B ou F
Gomme blanche
Planche fine ou support cartonné + pinces

Matériel facultatif *(à n'apporter que si vous en avez déjà)*
Boîte d'aquarelles (tubes ou demi-godets)
Pinceaux aquarelle (1 pinceau large et 1 pinceau fin)

Matériel de petite randonnée (sac à dos, pique-nique, eau, bonnes chaussures, chapeau, vêtement chaud et vêtement de pluie)
Siège léger transportable si besoin.



La maîtrise technique de l'aquarelle nécessite une longue pratique, qui n'est, bien évidemment, pas possible dans le cadre d'un stage de 3 jours. Ce stage n'a pas la prétention de faire de vous des aquarellistes confirmés. Il a pour but de vous faire découvrir quelques techniques de base et quelques exercices simples susceptibles de vous permettre de continuer à progresser par vous-même à l'issue du stage. Le stage est conçu pour permettre à des débutants de découvrir les bases de la pratique de l'aquarelle. Toutefois, le rythme de progression est assez rapide et toutes les notions abordées ne seront pas forcément maîtrisées en fin de stage.

Conseils pratiques

Si vous avez besoin d'hébergement (à votre charge), vous pouvez contacter l'École Buissonnière (tél. 06.09.20.76.52 ; courriel : adosdelephant@gmail.com), qui dispose de 5 places, au tarif de 10 € par nuit et par personne :

- une chambre avec deux lits simples et une salle de bain ;
- un studio avec 1 lit en 140, 1 lit simple en mezzanine et un canapé lit en 140 et une salle de bain.

Le lieu doit être rendu propre (nettoyage en fin de séjour ou forfait global de 50 € de ménage).
Possibilité de camper, avec participation de 5 € par jour et par personne pour l'accès à la douche et à la cuisine le soir.

Bulletin d'inscription à retourner (accompagné de vos chèques : inscription + adhésion) à :
La Garance voyageuse, 48370 Saint-Germain-de-Calberte
04 66 45 94 10 (lundi 13h-17h ; mardi, mercredi, jeudi 9h-17h ; vendredi 9h-12h30)
En cas d'annulation de votre fait moins d'un mois avant le début du séjour, seuls 30 % des frais d'encadrement vous seront remboursés.

Merci de faire un bulletin d'inscription par personne *et un chèque à part pour votre adhésion*.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. portable : _____ Courriel : _____

☐ souhaite réserver une participation au stage d'aquarelle botanique **: ci-joint un chèque de 210 €** (ou **120 €**)

☐ J'adhère ou renouvelle mon adhésion, je joins également **un chèque d'adhésion** à l'association La Garance voyageuse pour l'année civile 2024 :

☐ **20 €** (tarif normal) ; ☐ **10 €** (petit budget) ; ☐ **30 €** (tarif couple)

Chèques à l'ordre de : **La Garance voyageuse**
ou par virement, n° IBAN : FR 43 20041 01009 0328789A030 38
[merci de penser à joindre un justificatif si vous êtes étudiant(e)]

J'ai bien noté qu'en cas d'annulation de mon fait moins d'un mois avant le début du séjour, seuls 30 % des frais d'encadrement me seront remboursés.

Signature :

